

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 31 (1951)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Études bibliographiques

**Autor:** C.B. / R.B.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

*Nous aisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel, ou au Centre de documentation et vente du livre suisse, 57, rue de l'Université, Paris-7<sup>e</sup> (Tél. Littré 86-57), où ils pourront obtenir tous renseignements au sujet des livres édités en Suisse.*

**Emile MIREAUX. Philosophie du libéralisme.** — Paris, Flammarion, 1940. In-8<sup>o</sup>, 347 pages, 475 fr. fr.

C'est une tâche pleine d'embûches que de vouloir dégager le vrai visage du libéralisme, aux aspects si divers qu'ils ont parfois contradictoires. M. Mireaux, de l'Institut, y réussit parfaitement et démontre avec maîtrise que le libéralisme est un, parce que la liberté humaine est une. Cette liberté n'est point la liberté farouche de l'individu isolé, abstrait, arbitrairement défini par un égoïsme absolu ; c'est la liberté de l'homme social, le seul que connaissent l'observation et l'histoire ; c'est la liberté de la personne humaine.

Face à la prétendue omnipotence de l'Etat, le libéralisme dresse deux affirmations fondamentales : 1. L'homme est un être éminemment social ; la société est un phénomène naturel né sans contrainte du libre épanouissement de la nature humaine ; cet instinct social essentiel a dicté à l'homme les règles fondamentales de la vie en société ; ces règles constituent le droit naturel. 2. Il existe un ordre naturel des sociétés qui, en raison même de son caractère naturel, se réalise au mieux dans la liberté et par la liberté.

L'examen de la première notion conduit à l'étude de la liberté politique et à celle des droits fondamentaux de la personne humaine ; il forme la première partie de l'ouvrage. La deuxième partie consiste essentiellement dans l'analyse critique du libéralisme économique et de l'ordre naturel. C. B.

**E. G. SNOZZI. L'interprétation du bilan.** — Paris, éditions Dunod, 1951. In-8<sup>o</sup>, 312 pages, 1.350 fr. fr.

Le bilan et le compte d'exploitation et de profits et pertes ont souvent été examinés du point de vue comptable, juridique ou fiscal. Quittant ces chemins battus, l'auteur analyse et interprète ces documents de leur point de vue essentiel, qui, par son importance, relègue les autres dans l'ombre : celui de l'économie de l'entreprise privée. Après le rappel de la notion, de la nature, des objets et de la forme du bilan et du compte d'exploitation, les aspects les plus fréquents de leur appréciation sont examinés, caractérisés et délimités. L'évaluation des composants du bilan et des résultats de l'entreprise est analysée et disséquée. Ces travaux sont exploités pour étudier la structure et l'évolution de l'entreprise sur le plan général, les aspects essentiels de la politique suivie, en tirer les conclusions qui s'imposent. La doctrine, puisée aux sources françaises et étrangères, est appuyée et rendue plus vivante par une vaste expérience française et internationale. Cet ouvrage condensé, théorique et pratique, dans lequel l'observation et l'étude des phénomènes économiques et financiers intéressant l'entreprise sont au centre des préoccupations, s'adresse aux experts économiques, aux banquiers, aux fonctionnaires des administrations fiscales, aux élèves des facultés de sciences économiques et commerciales et des instituts de formation des experts-comptables.

**Henri NOILHAN. Les agriculteurs sont-ils des gaspilleurs de main-d'œuvre ?** — Paris, Librairie de l'Académie d'Agriculture, 26, rue Jacob, 6<sup>e</sup>, 1950. In-4<sup>o</sup>, 16 pages.

M. Henri Noilhan n'est pas un inconnu en Suisse. Les membres de l'Union suisse des paysans, en particulier, connaissent et apprécient ses travaux : Techniques industrielles, techniques agricoles (1948) ; Production et fertilité de la petite et moyenne exploitation agricole (rapport présenté au Congrès de Strasbourg de la Confédération européenne de l'agriculture en septembre 1950).

Cet agronome a publié, l'année dernière, une plaquette intitulée : « Les agriculteurs sont-ils des gaspilleurs de main-d'œuvre ? » Cette étude démontre, chiffres en mains, que la part de main-d'œuvre dans les coûts de production est nettement inférieure en agriculture à ce qu'elle est dans l'industrie et le commerce. C'est là une intéressante réponse à certains industriels et certains économistes qui accusent trop légèrement les paysans de ne pas savoir rationaliser leur effort. R. B.

**Nos impôts. Taxes sur le chiffre d'affaires et contributions indirectes.** — Paris, la Revue fiduciaire, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, 9<sup>e</sup>, 1951. In-8<sup>o</sup>, 104 pages, 350 fr. fr.

**Nos impôts. Le guide des droits d'enregistrement.** — Paris, la Revue fiduciaire, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, 9<sup>e</sup>, 1951. In-8<sup>o</sup>, 160 pages, 350 fr. fr.

Ces deux ouvrages sont des guides extrêmement précieux, présentés d'une façon très pratique avec des tables analytiques et alphabétiques qui permettent une recherche rapide et qui sont complétées par des références aux articles du Code général des impôts.

**Nations Unies. Annuaire démographique 1949-50.**

— New-York, publication des Nations Unies, mars 1951. In-4<sup>o</sup>, 558 pages, 24 fr. s.

L'annuaire démographique 1949-50, qui constitue une source de références internationales sur toutes les questions touchant à la population mondiale et à ses tendances, a été publié pour la première fois au début de 1950. La présente édition contient des chiffres nouveaux ou revisés, ainsi que des tableaux se rapportant aux principaux pays et territoires du monde. Elle contient également les résultats du recensement de 1950 dans un certain nombre de pays.

Au nombre des matières traitées dans l'Annuaire, on peut relever les naissances, les décès, les mariages, les taux de mortalité infantile, la migration internationale, ainsi que la répartition de la population par âge, sexe, situation de famille, activité économique, etc. Toutes les données contenues dans l'Annuaire se fondent sur des renseignements officiels à jour.

Outre de très nombreux tableaux, on trouvera dans l'Annuaire des cartes de référence indiquant les différentes régions examinées dans cet ouvrage. Il contient également une importante bibliographie des publications officielles dans lesquelles on peut trouver des statistiques démographiques pour des régions données.

Cet ouvrage est rédigé à la fois en anglais et en français.

**Les chemins de fer suisses après un siècle (Tome II).**

— Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, 1951. In-4<sup>o</sup>, 599 pages.

Après l'entrée en matière prometteuse que représente le premier volume de cette publication d'intérêt véritablement national, le second tome, relatif aux installations fixes des chemins de fer à voie normale et à voie étroite, était attendu avec impatience.

Cette fois encore, auteurs et éditeurs se sont surpassés dans la présentation de l'ouvrage. Au lieu des 400 pages de texte prévues, le volume en compte 599, et le nombre des planches hors-texte a plus que triplé. Aussi, le volume compte-t-il, avec les six tableaux en couleurs, 766 pages auxquelles s'ajoutent 9 annexes dépliantes.

Le volume est divisé en deux parties. Le premier englobe tout ce qui suggère des termes techniques tels que tunnels et ouvrages de protection, ponts et viaducs, doubles voies, constitution de la voie, appareils de voie, gares et stations, signaux, postes d'enclenchement, blocks de ligne, installation d'arrêt automatique des trains, télégraphe et téléphone, lignes de contact. Toutes les installations nécessaires à la traction électrique, depuis la production de la houille blanche jusqu'à la mise sous tension des lignes aériennes sont décrites dans la seconde partie.

Fonctionnaires des C. F. F. ou constructeurs, les auteurs des exposés sont tous des spécialistes et, de ce fait, hautement qualifiés. Ils se sont efforcés de rendre leurs explications intelligibles à tous.

**ASSOCIATION SUISSE POUR L'AMÉNAGEMENT DES EAUX. Guide de l'économie hydraulique et de l'électricité de la Suisse.**

— Zurich, publication de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux et de l'Union des centrales suisses d'électricité, 1949. 2 vol., in-6<sup>o</sup>, 396 et 965 pages, 55 fr. s.

La dernière édition du « Guide de l'économie hydraulique et de l'électricité de la Suisse » qui n'avait pas été réédité depuis 1926, se présente sous la forme de deux beaux volumes, reliés toile, lesquels sont abondamment illustrés et pourvus de tableaux synoptiques intéressants. Cet ouvrage est publié en commun par l'Association suisse pour l'aménagement des eaux et par l'Union des centrales suisses d'électricité.

Les promoteurs de cet ouvrage se proposent avant tout de renseigner le public sur les divers aspects du problème suisse des forces hydrauliques et de l'économie électrique. Le premier volume renferme des exposés généraux, dus à la plume de personnalités du monde de l'électricité. Il se termine par une documentation sur les législations fédérale et cantonales en matière de droits d'eau et d'électricité, par une liste des autorités et associations compétentes en matière hydro-électrique, et par un répertoire de certaines entreprises pour l'étude, la construction, l'équipement et l'exploitation d'installations hydrauliques et de distribution d'énergie. Le deuxième volume servira d'aide-mémoire aux spécialistes des questions hydrauliques, énergétiques et économiques. Son sommaire se résume dans ces trois termes : bases, descriptions, statistiques.